

# 8ème Championnat de France de la plus belle pizza 2023

## L'Association des Pizzerias Françaises organise le Championnat de France de la plus belle pizza classique

### "CATÉGORIE PHOTO"

**Article 1** : Le Championnat se déroulera du 2 janvier 2023 au 22 mars 2023 minuit. Il est ouvert à tous les pizzaiolos de France. Il est organisé par l'Association des Pizzerias Françaises (APF).

La remise des prix se fera lors du salon Parizza après le Championnat de France de la Pizza le 13 avril 2023 à Paris, Porte de Versailles.

Le vainqueur obtiendra sa qualification pour le Championnat du Monde de la Pizza (frais de déplacement + inscription + hôtel) pour un montant forfaitaire d'environ 500 €.

Les 5 premiers seront qualifiés pour la finale du Championnat de France de la pizza qualité 2023.

**Article 2** : La participation au concours est gratuite.

**Article 3** : Chaque participant devra envoyer un dossier unique avec une seule pizza. Son dossier comprendra une fiche d'inscription et l'envoi de trois photos obligatoires.

**Article 4** : Les photos devront avoir une taille numérique haute définition compressée (2mo maxi)  
Vous devrez envoyer trois photos par pizza : une photo vue du dessus, une vue du dessous et une photo de coupe

**Article 5** : Toute photo participante à plusieurs concours sera disqualifiée.

**Article 6** : La pizza photographiée doit être ronde, d'un diamètre de 29cm minimum. Les pizzas desserts et calzones ne sont pas admises. Vous avez libre choix de la base et des ingrédients de votre pizza. Tous les ingrédients posés sur la pizza doivent être comestibles.

**Article 7** : La pizza sera posée sur un support neutre, exempt de toute décoration extérieure, ou de signe d'identification. Les retouches informatiques ne sont pas admises. Les photos ne respectant pas le règlement seront disqualifiées.

**Article 8** : Les photos doivent être envoyées du 2 janvier 2023 au 12 février 2023 uniquement à cette adresse : [concoursphotopizza@gmail.com](mailto:concoursphotopizza@gmail.com)

Un mail de confirmation de candidature vous sera envoyé par retour.

**Article 9** : Le jury est composé des Maîtres Instructeurs des écoles, professionnels de la pizza et chef étoilé. Ils sélectionneront les 10 plus belles photos de pizzas du 15 février 2023 au 28 février 2023 minuit.

Les critères de notation pour le jury sont : l'esthétique globale de la photo (15 points), la forme de la pizza (5 points), l'harmonie de la garniture et le mélange des couleurs (15 points), la cuisson du dessous (10 points), la cuisson du dessus (10 points).

Les internautes voteront ensuite uniquement par email du 1 mars 2023 au 22 mars 2023. Les photos seront visibles sur le site [francepizza.fr](http://francepizza.fr)  
Vous pourrez voter en envoyant un email à [masson-dom@orange.fr](mailto:masson-dom@orange.fr) en mentionnant le nom de la pizza

**ATTENTION** : 1 seul vote par adresse mail et adresse IP

Ces points seront rajoutés à la note globale. Soit le nombre de points suivant le classement de la pizza.

Exemple sur 10 pizzas finalistes : 1<sup>er</sup> = 10 pts / 2<sup>ème</sup> = 9 pts / 3<sup>ème</sup> = 8 pts etc...

Résultats début avril 2023 sur [Francepizza.fr](http://Francepizza.fr) et sur la page Facebook

**Article 10** : En participant au Championnat de France de la plus belle pizza catégorie photo, le candidat accepte tacitement ce règlement et garanti qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle relatifs aux clichés envoyés. Il autorise l'Association de Pizzerias Françaises et le magazine France Pizza et le site [FrancePizza.fr](http://FrancePizza.fr) à publier ses clichés sur quelque support que ce soit, et ce à titre gratuit. L'organisation se réserve tous les droits publicitaires concernant les vainqueurs et l'utilisation de tous les supports photographiques sans aucun devoir envers les participants.

Les 10 premières photos seront publiées dans le magazine France Pizza.

**Article 11** : Votre inscription se fera directement par email.  
Vous devez envoyer vos photographies accompagnées du **nom et adresse de leur auteur, la recette ainsi que le nom de la pizza** (libre à vous de détailler où pas l'empatement).

**Article 12** : Le jury ne connaîtra pas le nom des participants car les pizzas leur seront présentées sous un numéro.

**Article 13** : Les organisateurs et leur famille ne peuvent participer au concours.

**Article 14** : Tout manquement à ce règlement entrainera une disqualification immédiate du participant sans aucun recours possible.

**Article 15** : Toute anomalie rencontrée au niveau des votes des internautes entrainera la suppression de ces votes. Ne sera pris en compte alors uniquement le vote des juges.